



Séjour Rando Santé/Visites à Amboise (Indre-et-Loire)

du 6 au 11 juin 2022

40, rue principale
27420 Villers-en-Vexin
tél. : 06 88 86 43 86
lethiais.alain@gmail.com

Séjour Rando Santé/Visites du 6 au 11 juin 2022

Située au coeur de la Vallée de La Loire, Amboise est le site idéal pour découvrir les célèbres et nombreux châteaux de cette région, ainsi que les crus qui commencent à être tout aussi réputés et prisés.

Le club VEXIN Rando vous propose un séjour Rando Santé/Visites au village-vacances "Les Violettes" à Amboise, village-vacances géré par VVF, du 6 au 11 juin 2022 en Pension complète. Au coeur d'un parc verdoyant de 4ha, à 3,5km d'Amboise, le VVF Club s'intègre parfaitement dans le paysage.

- **Hébergement** : l'hébergement en pavillon s'effectue sur la base de 2 personnes par logement, chacune logée séparément, avec WC et salle d'eau à partager. Linge de toilette fourni et lits faits à l'arrivée.

- **Restauration** : Pension complète, café non inclus, du dîner du 1er jour au déjeuner du jour de départ, incluant le pot de bienvenue et un repas terroir pendant le séjour.

- **Animations** : Durant le séjour, un guide nous accompagnera pour les visites. Animations en soirée par l'équipe VVF.

- **Randonnées/Visites** : randos en 1/2 journées, encadrées par Alain.

Visites en 1/2 journées : Le Clos Lucé à Amboise, Loches et sa cité fortifiée ainsi que les 2 sites du château, les Champignonnières de Bourré et la Carrière de Tuffeau, le parc des minis châteaux à Amboise avec plus de 40 maquettes des plus beaux châteaux de la Loire.

Coût par personne, hors transport en minibus 9 places : environ 520 €/personne, base 25 personnes, comprenant la pension complète, l'assurance annulation, les visites, l'accompagnement.

***Supplément chambre individuelle : 17,50 €/pers/nuit.** Attention, contingent limité.

Le prix ne comprend pas le transport en minibus 9 places A/R et déplacements locaux (le coût exact sera calculé, au retour, en fonction des dépenses réelles engagées et du nombre de participants), les dépenses personnelles, la taxe de séjour à régler sur place.

25 places disponibles.
Inscription avant le 30 novembre 2022.

Ce séjour s'adresse plus particulièrement aux licenciés VEXIN Rando pratiquant les Rando Santé. Toutefois, il est aussi ouvert aux autres licenciés du club VEXIN Rando.

Si vous êtes intéressé(e)s, inscrivez-vous très rapidement, même si vous avez déjà participé à un séjour ou WE Rando.

Afin de ne léser personne, nous serons peut-être amenés à appliquer les règles de liste d'attente, à savoir :

Seront prioritaires :

- 1. Les licenciés ou adhérents du club, n'ayant jamais été inscrits à un séjour.**
- 2. Les licenciés ou adhérents ayant participé une fois à un séjour.**
- 3. Les licenciés ou adhérents ayant participé 2 fois à un séjour.**
- 4. etc....**

Le bulletin d'inscription, obligatoire, à remettre avant le 30 novembre 2021 à Armelle, sera dûment rempli et signé par le licencié du club et un acompte de 160 € /personne sera versé à l'inscription par chèque à l'ordre de VEXIN rando.

Le coût du séjour pourra être révisé, en fonction du nombre de participants, et pourra être réglé par étalement jusqu'au 30 avril 2022, celui-ci devant être soldé un mois avant le départ.

Les participants à ce séjour s'engagent à respecter les règles de vie établies pour les séjours et WE Rando, notamment même lieu d'hébergement, mêmes lieux de restauration, le tout dans une ambiance conviviale,...

Pour tout renseignement, contacter Armelle, responsable organisation séjours et WE Rando de VEXIN Rando :

Tél : 06 17 56 69 43 courriel : armelle.lefevre27@gmail.com

Adresse postale :

Mme LEFEVRE armelle, 40 rue Principale, 27420 VILLERS EN VEXIN

Cordialement

Armelle, Responsable Séjours et WE VEXIN Rando et Alain, Président VEXIN Rando

NB:

1) Nous avons déjà réservé des minibus 9 places pour ce séjour. Le coût exact du transport sera calculé au retour, en fonction du nombre de participants et des dépenses réelles engagées (location véhicules + km + carburant + péages +parking + nettoyage).

2) A l'heure actuelle, le Pass sanitaire est obligatoire pour accéder au village-vacances et pour les visites. Merci de votre compréhension.

